

Parcelle d'essai 61-018.104, 61-018.203. 61-018.206

Payerne VD: Boulex, près Etrabloz

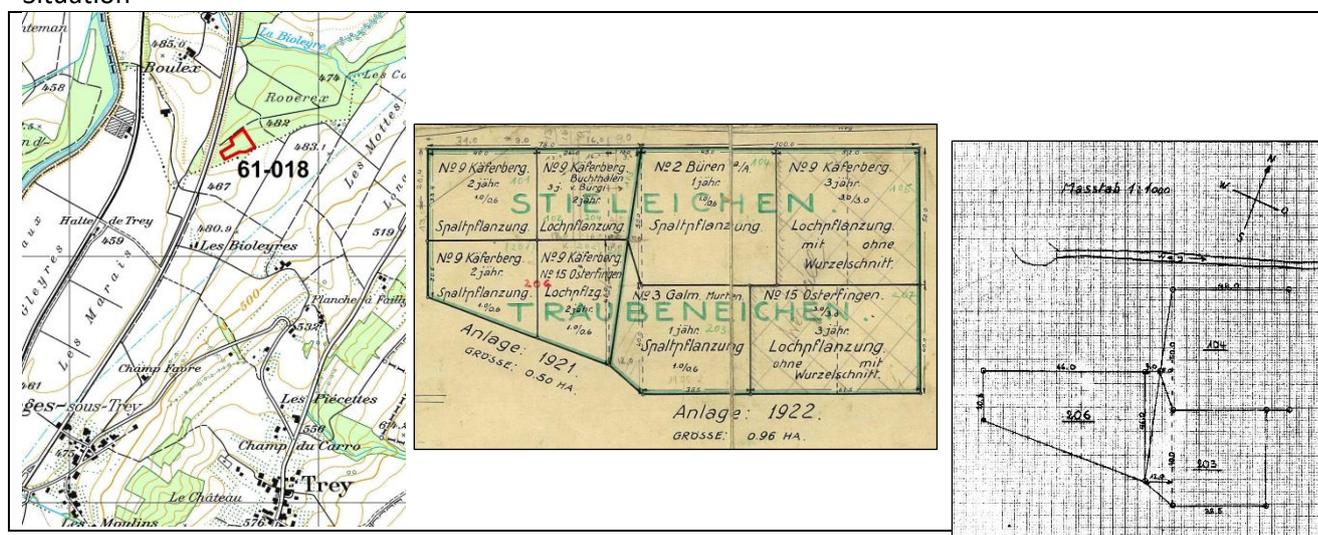
CT 1204, coordonnées 560700 / 181460 - altitude 475 m

104	0.2525 ha
203	0.1955 ha
206	0.2359 ha

Adresses

Fonction	Nom	Adresse	Tel. / Mobile	e-mail
Inspecteur forestier	Nicolas Joss	Rue du Temple 6 Case postale 228 1530 PAYERNE	079 587 77 50	nicolas.joss@vd.ch
Garde forestier	Samuel Chammartin	Groupement Forestier Broye-Vully Petit-Belmont 14 1564 Domdidier	079 446 63 80	samuel.chammartin@vd.ch

Situation



Raison et but de l'essai

Il s'agit d'un ancien essai the méthode de plantation combiné avec un essai des provenances du chêne. Ils en restent

- 104 chêne pédoncule, provenance Büren a.A. BE
- 203 chêne rouvre, provenance Galm FR et Osterfingen SH
- 204 chêne rouvre, provenance Käferberg ZH

Le premier relevé avait eu lieu en 1952 à l'âge de 32 et 34. Les interventions étaient toujours exécutées comme éclaircie sélective, les derniers surtout en aidant les chênes contre les autres essences, surtout le hêtre et le charme, qui ont tendance à pénétrer les houppiers des chênes. Deuxième priorité avait la distribution des chênes qui est maintenant plus ou moins dans son état final.

Inventaires:

Le dernier relevé avait lieu en 2015. Lors de la visite avec V. Pleines (Insp. d'arrdt.) et G. Leresche (Garde du triage) on a renoncé à un martelage, mais on a constaté que surtout dans les parcelles 104 et 203 il faut contrôler l'état des houppiers de chênes et si nécessaire d'exécuter une éclaircie entre deux relevés, à contrôler sur place à partir de 2018, la rotation serait de 10 ans.

Prochains relevés et coupes : **2023, 2032**